

VOLET SECTORIEL 2026-2028

Secteur Forêt-Bois – AUBE (10)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Forêt-Bois contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Forêt-Bois.

Sources du tableau : taux de boisement issu des données du service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Grand Est / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), BDForêt v2 (2023), reprises dans les recommandations sectorielles ; offres et demandeurs inscrits issus du support OREF / France Travail du 14 janvier 2026, page PDF 6 ; projets de recrutement issus de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 de France Travail ; offre de formation issue du même support OREF, annexe « Origines géographiques des formés », pages PDF 22 à 24, consacrées aux sites de Croigny, Sainte-Maure et Saint-Pouange.

Synthèse des données clés

Indicateur	Aube	Référence régionale
Profil forestier	Taux de boisement : 27 %	Grand Est : 33 %
Marché du travail cible	10 offres diffusées (cumul 2025) / 20 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)	Grand Est : 340 offres diffusées (cumul 2025) / 310 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)
Lecture emploi territoriale	Marché local réduit dans les offres diffusées, à objectiver par métier et bassin d'emploi	Indice régional 5,2, tension extrême
Recrutements prévus (BMO 2026)	Aucun projet publié dans l'Aube sur la famille « bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers »	Grand Est : 250 projets sur la même famille, dont 56,0 % jugés difficiles et 24,0 % saisonniers
Offre de formation du périmètre retenu	157 jeunes recensés à la rentrée 2024 : 126 dans des formations forestières à Croigny et Saint-Pouange et 31 en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) connexe à Sainte-Maure	Référence régionale : 773 jeunes à la rentrée 2024 dans le périmètre élargi « formations forestières et Bac Pro GMNF connexe » ; ils ne correspondent pas tous à des apprenants directement formés aux métiers forestiers
Point de vigilance territorial	Point à instruire avec les partenaires : volume limité d'offres forestières diffusées localement, offre de formation présente, débouchés et conditions de mobilité à apprécier à l'échelle régionale ou interrégionale	Répartition territoriale de l'offre et rôle des sites formateurs à analyser sur cartographie actualisée, sans préjuger d'une décision de carte

Lecture : les demandeurs inscrits en catégorie ABC correspondent aux personnes inscrites à France Travail sans emploi ou en activité réduite. Les données départementales sont arrondies dans le support OREF ; les totaux détaillés par département peuvent donc différer du total régional affiché.

Précision BMO : l'absence de projet publié dans la BMO 2026 ne permet pas, à elle seule, de conclure à une absence de recrutement ou de besoin économique. Les projets BMO sont des intentions d'embauche, tous canaux de recrutement confondus, et ne sont pas directement comparables aux 10 offres diffusées en cumul 2025.

Analyse territoriale

Le département de l'Aube présente un taux de boisement inférieur à la moyenne régionale. Le tableau fait apparaître un faible volume d'offres diffusées et aucun projet publié dans la BMO 2026 sur la famille ciblée. Ces données constituent des signaux à lire par bassin et canal de recrutement, sans conclure à une absence de recrutement moins visible dans ces sources ni préjuger de la qualification, de la disponibilité ou de la mobilité des personnes inscrites.

Ce constat ne signifie pas, à lui seul, que les besoins des entreprises seraient absents ni que les parcours de formation devraient être appréciés uniquement à l'échelle départementale. Il invite à distinguer les intentions d'embauche des offres diffusées, puis à croiser les métiers concernés, les pratiques de recrutement, les débouchés accessibles dans les départements voisins, la formation continue et l'apprentissage.

La spécificité auboise tient à la présence de plusieurs parcours de formation forestière et GMNF, notamment autour de Croigny, Sainte-Maure et Saint-Pouange. Le support OREF indique également que ces sites accueillent des apprenants originaires d'autres régions ou de l'étranger, ce qui invite à considérer leur rôle au-delà du seul volume d'offres diffusées localement.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Offres diffusées et débouchés à objectiver** : préciser, par bassin d'emploi, la nature des offres locales diffusées et les débouchés accessibles aux publics formés ou inscrits.
2. **Vivier inscrit à objectiver** : clarifier, à partir des données actualisées, la qualification, la disponibilité et les conditions de mobilité des demandeurs inscrits avant d'interpréter ce vivier comme directement mobilisable.
3. **Rôle formateur et attractivité des sites** : consolider la lisibilité du rôle formateur aubois dans le périmètre Forêt / GMNF retenu, en distinguant besoins locaux, débouchés régionaux, apprentissage et attractivité interrégionale.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement OREF Grand Est / France Travail pour les données emploi, cartographie OREF pour l'offre de formation, et recommandations sectorielles Forêt-Bois pour la lecture régionale.

L'adéquation formation/emploi gagne à être appréciée à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour l'Aube, la feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à objectiver avec les partenaires emploi-formation du territoire avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- quels métiers, employeurs et bassins recouvrent les offres diffusées dans l'Aube ? Quels recrutements restent peu visibles dans la BMO 2026 et les données disponibles ?
- parmi les demandeurs inscrits, quels profils correspondent aux qualifications et mobilités recherchées ? Quels compléments seraient à examiner si des écarts sont confirmés ?
- comment les formations forestières de Croigny et Saint-Pouange et le Bac Pro GMNF connexe de Sainte-Maure s'articulent-ils avec les débouchés locaux, régionaux ou interrégionaux ?

- quelles conditions d'accueil en découverte, stage ou apprentissage seraient à consolider avec les entreprises, au regard du recrutement extérieur des sites aubois ?
-

C. AXES DE RÉFLEXION

Source : axes déduits du diagnostic territorial et des constats qualitatifs recueillis lors des deux réunions sectorielles, reformulés en points de travail.

1. Relier le faible volume d'offres aux bassins et pratiques de recrutement. Les données disponibles invitent à préciser ce qui relève d'un marché local étroit, de recrutements non visibles dans les offres diffusées ou de débouchés situés hors département.

2. Articuler les trois sites aubois avec les débouchés accessibles. La présence de formations forestières et d'un Bac Pro GMNF connexe invite à distinguer leurs rôles et à apprécier leur articulation avec les besoins des entreprises, les poursuites de parcours et les débouchés régionaux ou interrégionaux.

3. Examiner les conditions d'accueil autour des sites formateurs. Le recrutement d'apprenants au-delà du département invite à apprécier avec les entreprises les conditions de découverte, de stage et d'apprentissage, ainsi que la lisibilité des poursuites possibles, sans préjuger d'une évolution de l'offre.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : pistes issues des recommandations sectorielles et des contributions recueillies lors des réunions sectorielles n°1 et n°2. Elles sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels de la filière.

1. Partager une lecture par métier, employeur et bassin des offres diffusées et des recrutements peu visibles dans la BMO 2026 ou les autres données disponibles.
2. Préciser avec France Travail et les partenaires compétents la qualification et la mobilité des demandeurs inscrits, ainsi que les compléments éventuellement mobilisables dans l'existant.
3. Rendre lisibles les rôles respectifs des formations forestières de Croigny et Saint-Pouange et du Bac Pro GMNF connexe de Sainte-Maure dans les parcours accessibles.
4. Examiner avec les entreprises les conditions d'accueil en découverte, stage ou apprentissage, en tenant compte de l'attractivité régionale ou interrégionale des sites.